



APPEL DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU SNESUP-FSU

Urgence pour les bachelier·e·s et les conditions de travail dans l'enseignement supérieur

Le SNESUP-FSU appelle les personnels des universités, les étudiant·e·s, les lycéen·ne·s et les parents à se mobiliser pour un plan d'urgence, d'un montant d'au moins un milliard d'euros, pour la première année de licence, dès la rentrée 2018, et à mettre un terme à la sélection programmée pour cette même rentrée. C'est la condition pour donner une chance à tou·te·s les bachelier·e·s, dans la discipline de leur choix, et pour offrir aux étudiant·e·s et aux collègues de dignes conditions d'étude et de travail.

Des étudiant·e·s de plus en plus nombreu·ses·x entrent en première année de licence. + 35 000 en 2015, + 35 000 en 2016, + 40 000 en 2017, + 40 000 prévu·e·s en 2018 : soit 150 000 étudiant·e·s supplémentaires en quatre ans. Cette évolution, positive, ne s'accompagne pas des moyens humains et financiers nécessaires. Les conditions d'accueil et de travail se dégradent rapidement. Le recours au tirage au sort était intolérable. L'introduction de la sélection, programmée, pour la rentrée 2018, constitue une régression inacceptable. La mise en place dans la précipitation de cette réforme conduit à des pressions insoutenables sur les personnels.

L'année de l'accès à l'enseignement supérieur est particulièrement importante dans le parcours des étudiant·e·s. Tout·e bachelier·e doit pouvoir accéder aux études de son choix, puis trouver un cadre et des conditions favorisant la réussite. Ceci nécessite une mobilisation de toute la palette des pédagogies incluant une diversité des parcours, des passerelles entre cursus, des soutiens, des tailles de groupes d'étudiant·e·s adaptées, une formation renforcée des enseignant·e·s. Tout cela est aujourd'hui impossible en raison d'une réduction, année après année, des moyens financiers et humains par étudiant·e.

Il faut mettre en œuvre, dès la rentrée 2018, un plan d'urgence reposant sur une augmentation des dépenses annuelles de l'État pour la première année de licence d'un montant de 1 milliard d'euros, soit moins de 0,05 % du PIB. Cette somme, qui ne déstabilisera pas le budget de l'État, repose sur une augmentation de la dépense moyenne par étudiant·e de première année de licence, passant de 7500€ à 10 000€¹, et sur la prise en compte à hauteur de 10 000€ de 40 000 étudiant·e·s supplémentaires. Dès la rentrée 2018, une large part de cette somme devra être consacrée à la création de postes d'enseignant·e·s-chercheur·e·s titulaires permettant le dégel des postes à la hauteur des plafonds d'emploi². Pour obtenir ces moyens indispensables et enrayer cette aggravation des conditions de travail et le tri social des bachelier·e·s, le SNESUP-FSU appelle les collègues à se mobiliser localement avec les étudiant·e·s et les collègues du secondaire, à organiser des assemblées générales pour mettre en débat les modalités d'action et à constituer une coordination nationale dont la première session pourrait se tenir début 2018.

Il demande aux collègues de s'organiser collectivement pour ne pas participer, hors de tout cadre législatif, à la remontée des attendus, à la fixation des *numerus clausus* (capacités d'accueil qui in fine seront de toute façon fixées par les rectorats), à l'examen et au tri des dossiers.

Un préavis de grève sera déposé pour couvrir toutes les actions durant le mois de janvier 2018. ■

Paris, le 14 décembre 2017

¹ La dépense moyenne par étudiant·e de CPGE se monte à 15 110€ contre 10 210€ à l'université.

² Le plafond d'emploi est le nombre maximum d'emplois autorisés par le ministère par établissement. Les emplois gelés correspondent à la différence entre le plafond d'emploi et les emplois réellement pourvus. Actuellement, plus de 12 000 emplois sont gelés dans les établissements d'enseignement supérieur.